

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 15.9.2011 sous le
n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 4 au NICE-SNES n° 225 de mars
2013
S3 aux S1+CA - Nice, le 7 mai 2013

SOMMAIRE

P.1/1 Changeons de cap !
P.2/2 Circulaire de rentrée 2013
P.3/2 Nouvelles épreuves du BAC en LV
P.4/3 Pétition Fonction Publique
P.5/3 Pétition Histoire-Géographie
P.6/4 Vous avez dit stagiaires ?
P.7/4 Conseil syndical de fin d'année
P.7/4 Calendrier des actes de gestion
Annexe 1 : convocation au CSA
Annexe 2 : calendrier prévisionnel

Infos académiques n°7

Changeons de cap !

La récession s'installe dans la durée, le chômage explose pour les jeunes comme pour les plus de 50 ans, les retraites sont en passe d'être une nouvelle fois attaquée et les inégalités s'aggravent ; tout cela n'est que le résultat des politiques successives d'austérité économiquement absurde qui asphyxient notre pays et plus largement l'Europe. Les conséquences sociales en deviennent insupportables.

Pour les fonctionnaires, la garantie de l'emploi ne fait pas tout, le gel du point d'indice entraîne une diminution de nos salaires et dans de nombreux secteurs de la fonction publique, au nom de la réduction de la dette publique, la suppression des emplois se poursuit. Si le retrait, grâce aux actions menées, de la journée de carence est une bonne chose, elle ne peut en aucun cas remplacer la nécessaire revalorisation de nos traitements.

Pour un second degré renforcé

Dans notre secteur, l'amélioration des conditions de travail n'est toujours pas à l'ordre du jour après une année d'exercice du pouvoir par F Hollande. Pour le second degré, bien au contraire, c'est une période cruciale qui s'ouvre après le vote de la loi sur la refondation de l'école. L'école « fondamentale » portée par certains depuis les années 1970, remplacée par l'école « du socle » dans la loi Peillon, pourrait annoncer la fin d'un second degré permettant, même si des progrès restent à faire, pour les élèves des milieux populaires d'accéder au bac et aux études supérieures, si nous n'y prenons pas garde. La logique du socle, c'est la primarisation du collège à travers une première phase qui consisterait à mettre en place des enseignements communs, à favoriser la polyvalence des enseignants en sixième et donc à exporter vers le collège le fonctionnement et les pratiques du premier degré. Dans le même temps la réforme des lycées contestée par la majorité de la profession n'est absolument pas remise en cause par le ministère alors qu'il y a urgence.

Les créations d'emplois programmées par la loi montrent d'ores et déjà leurs limites surtout quand le ministre souhaite les utiliser prioritairement pour le seul premier degré.

Le dialogue social selon Peillon

Le dialogue social, si l'on peut réellement parler de dialogue, serait maintenant cadencé par un protocole d'accord à signer avant l'ouverture de toutes discussions ! Si l'on se réfère aux propositions inacceptables du ministre à la fin du mois d'avril. Le SNES et la FSU refusent une telle conception du dialogue, mais c'est le seul moyen pour le ministre d'essayer d'imposer une conception passéiste de l'école partagée uniquement par des organisations, qui même associées, sont minoritaires et qui n'ont d'autre objectif que de soutenir un ministre en difficulté. Continuons à agir ensemble pour que le changement dans nos collèges et nos lycées soit réel et en accord avec nos revendications.

Circulaire de rentrée 2013 : et le second degré ?

Publiée au B.O. n°15 du 11 avril 2013, bien après les opérations de préparation de rentrée dans les établissements (DGH, carte scolaire), la circulaire de rentrée 2013 est quasiment muette sur le second degré.

Tout est renvoyé à l'année prochaine après l'adoption de la « loi de refondation », le ministre qualifiant la prochaine rentrée d'année de transition...

Cependant, la circulaire de rentrée pointe quelques éléments :

- Un référent (décrochage scolaire), sera désigné dans chaque EPLE connaissant un fort taux d'absentéisme... sans plus de précision
- Le maintien du LPC certes simplifié
- Le D.I.M.A. pour les plus de 15 ans

Mais tout au travers de celle-ci transpire la volonté du ministère de rapprocher école primaire et collège. Le conseil « Ecole-Collège » doit être progressivement mis en place, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nouvelles épreuves du bac en LV : le grand n'importe quoi continue !

Au troisième trimestre, se déroulent pour la première fois des épreuves d'expression orale en langues vivantes au Baccalauréat. Ces épreuves comptent pour un quart dans la note que l'élève obtiendra à l'examen final.

Le SNES continue à dénoncer la mise en place de ces nouvelles épreuves « dans le cadre de la formation de l'élève » et pour lesquelles aucun cadrage ministériel ou académique n'a été prévu.

Celles-ci sont mises en place, en effet, (comme cela a déjà été le cas pour l'évaluation de la compréhension de l'oral) de façon TRES différente d'un établissement à l'autre. Elles ne permettent donc plus de garantir l'égalité de traitement des candidats et vont représenter une réelle menace pour le baccalauréat en tant que diplôme national. De plus, elles désorganisent les établissements et représentent une surcharge de travail inacceptable pour les collègues, sans rémunération de surcroît !

Le SNES a déposé une demande d'audience sur cette question auprès du Ministère pour le mercredi 30 Mai. Une pétition intersyndicale (SNES – CGT'Education – SUD Education) est actuellement en ligne : <http://www.lv-bac-urgence.net/?petition=3>



**DANS L'IMMEDIAT, IL EST URGENT DE SIGNER ET FAIRE SIGNER
CETTE PÉTITION !**

Par ailleurs, une Journée de Réflexion Disciplinaire rassemblant des représentants de chaque académie est organisée le jeudi 30 Mai au S4 afin de tirer le bilan de cette année et d'envisager la poursuite des actions contre ces « épreuves maison ». Nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informés de la situation dans votre établissement en complétant le mini questionnaire suivant :

Compréhension de l'oral	Expression orale
Dates :	Dates :
Anonymat des copies : OUI NON	Echanges d'examineurs : OUI NON Si OUI, INTRA/INTER établissements ?
Echange d'examineurs : OUI NON	Rémunération (si en dehors de cours) : OUI NON
Rémunération (si en dehors de cours) : OUI NON	

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la section académique et à nous faire part des difficultés rencontrées par les collègues de LV dans votre établissement.

Pétition Fonction publique

<http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=11>

La FSU et les organisations syndicales de la Fonction publique appellent les salariés à signer la pétition pour les salaires et l'emploi public. Elles revendiquent l'augmentation du point d'indice dès 2013 et les créations d'emploi nécessaires permettant de mettre en œuvre une politique à la hauteur des besoins du service public.

Pétition Histoire-Géographie

<http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=23>

L'histoire-géographie au lycée apparaît grandement fragilisée par le sort réservé à la discipline dans la réforme et l'économie générale des programmes, qui compriment plus ou moins deux années sur une, du fait de l'existence du tronc commun et de la disparition de la discipline en terminale S.

Pour autant, c'est le programme de première qui concentre le plus de problèmes. Etant donné le nombre de « questions » à traiter, il est infaisable dans des conditions supportables pour les élèves et pour les enseignants qui souhaitent continuer à donner du sens à l'exercice de leur métier.

Vous avez dit stagiaires ???

A la prochaine rentrée, nous accueillerons dans nos établissements des stagiaires issus de différents concours, avec des obligations de service qui pourront donc être différentes.

Les lauréats des concours externes, ainsi que certains issus des concours internes, seront affectés sur des supports 15h.

Ceux issus du CAPES expérimental, dont les épreuves d'admission auront lieu en juin 2014, seront affectés, avec un statut de contractuel, sur des supports de 6h. Sans pour autant être obligatoirement en situation de responsabilité devant une classe.

D'autres lauréats seront issus des CAPES dits réservés. Ils seront affectés principalement sur des supports 18h puisque tous disposent d'une solide expérience professionnelle, même s'ils seront astreints eux aussi à suivre une formation très chronophage.

Partout, réservons le meilleur accueil, y compris syndical, à ces nouveaux collègues. Sans jamais oublier que leurs contraintes en année de formation vont bien au-delà de leurs obligations de service.

Conseil syndical de fin d'année

Le **mardi 18 juin à Nice** dans les locaux de la section académique se tiendra le dernier conseil syndical de l'année scolaire. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de s'organiser tous ensemble pour la prochaine rentrée qui s'annonce difficile, tout particulièrement dans le second degré. C'est aussi le moment d'honorer autour du verre de l'amitié le départ de certains militants.

La section académique et les deux sections départementales comptent sur la présence des élus du parlement du SNES et des représentants des sections syndicales d'établissement pour une réunion riche et constructive à la fin de cette année scolaire.

Calendrier des actes de gestion

Vous trouverez en page jointe une affichette à apposer au panneau syndical qui concerne les dates des prochaines instances.

MUTATIONS, HORS-CLASSE,...

LE MIEUX C'EST D'EN PARLER

AVEC CEUX QUE VOUS AVEZ ÉLUS !



Calendrier prévisionnel des CAPA relatives aux actes de gestion 2012-2013

CAPA	Certifiés	Agrégés	PEGC	CPE	COPSY
Tableau d'Avancement (TA)*	27/05	07/05	28/05	31/05	-
Notation administrative	25/06	21/06	28/05	31/05	16/05

*TA = Hors-classe des Certifiés, des Agrégés et des CPE, Hors-classe et classe exceptionnelle des PEGC, accès au grade de Directeur de CIO pour les COPSY.

Calendrier prévisionnel du mouvement intra

GT/CAPA/FPMA	Type lycée (certifiés et agrégés)	CPE	COPSY
Gt situations de Handicap	06/05	17/05	17/05
GT vœux et barèmes	14 et 15/05	17/05	17/05
GT Postes spécifiques	24/05	-	-
CAPA et FPMA	12,13 et 14/06	10/06	10/06
GT rattachements TZR - Recours	28/06	-	-

Permanences : 04-97-11-81-53

Fiches syndicales : www.nice.snes.edu

Nice, le 3 mai 2013

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

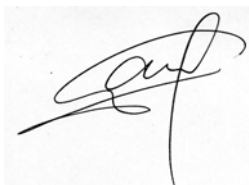
Un Conseil Syndical Académique se réunira le

Mardi 18 juin 2013 de 9h30 à 17h
Au local du SNES (264, bd de la Madeleine)
A Nice

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,



Alain Galan,
secrétaire administratif



Richard Ghis,
secrétaire général